



NOUS RENCONTRER, C'EST AVANCER.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2020

L'APEC et l'APECITA signent une convention de partenariat afin de renforcer l'employabilité des cadres du secteur agricole



De gauche à droite Mylène Gabaret, Directrice de l'APECITA, Gilbert Keromnes, Président et Philippe Dialynas, Directeur délégué de l'APEC

Philippe DIALYNAS, Directeur délégué de l'APEC et Gilbert KEROMNES, Président de l'APECITA ont signé ce jour une convention de partenariat au Salon International de l'Agriculture.

Cette convention a pour objet de permettre aux cadres accompagnés par l'APEC et l'APECITA d'accéder au plus grand nombre d'opportunités d'emploi.

Ce partenariat vient ainsi renforcer la complémentarité des deux organisations :

- L'Apec s'engage à orienter vers l'APECITA les cadres du secteur agricole ou intéressés par les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement paysager et de l'environnement. Réciproquement, les cadres inscrits à l'APECITA, qui envisagent d'évoluer dans d'autres secteurs, seront orientés vers l'APEC.
- Une attention particulière est également portée aux cadres demandeurs d'emploi de longue durée identifiés par l'APECITA. En accord avec ses missions d'intérêt économique et social,

l'Apec leur proposera un accompagnement sur-mesure et des services spécifiques afin de faciliter leur réinsertion professionnelle.

- Par ailleurs, les parties conviennent d'envisager de produire ou de mettre en commun des projets d'études en lien avec les secteurs agricole, agroalimentaire, du paysage et de l'environnement.

L'APEC, Association pour l'emploi des cadres, aide les entreprises à recruter les compétences cadres nécessaires à leur développement et ce, sur l'ensemble des territoires. Grâce à sa connaissance des réalités des bassins d'emploi, elle accompagne les cadres dans leurs projets d'évolution professionnelle et les met en relation avec les entreprises pour un recrutement réussi. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant-e-s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

L'APECITA – Association Pour l'Emploi des Cadres Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement - est la référence emploi et orientation en agriculture, agroalimentaire et environnement. Sa mission principale est de favoriser la rencontre entre les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation et les employeurs.

L'Association conseille et oriente les candidats dans leurs projets professionnels et accompagne les entreprises dans leurs recrutements et dans leur stratégie RH. L'APECITA contribue à l'insertion professionnelle, en appui aux organismes de formation.

L'APECITA en quelques chiffres : 16 200 offres d'emploi collectées, 18 200 candidats cadres, ingénieurs et techniciens suivis, 19 bureaux répartis dans toute la France pour être au plus près des besoins du terrain

Contacts presse :

Apec : Mendrika LOZAT – Tél : 01 40 52 22 06 ou 06 74 94 76 24 – Mail : mendrika.lozat@appec.fr
www.corporate.appec.fr
Twitter : @ApecinfoPresse

APECITA : Gaëlle MAS – Tél : 01 44 53 20 21 ou : 07 76 05 22 36 – Mail : gmas@apecita.com